

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

**Date de parution : mai 2008**

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION  
AU SEIN DE L'UEMOA  
(avril 2008)**

**Evolution par rapport à mars 2008 caractérisée par :**

- Un dépassement du taux d'inflation moyen mensuel par rapport à la norme communautaire ;
- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Bénin et au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires dont les céréales dans tous les pays sauf au Bénin et au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des articles de ménage en Côte d'Ivoire et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services de logement en Guinée - Bissau.

## Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en avril 2008, a augmenté de 0,9 % contre 1,0 % le mois précédent. L'augmentation tendancielle du niveau des prix depuis le début de l'année 2008 s'explique essentiellement par le renchérissement des produits alimentaires dont les céréales, des services de logement et ceux des transports du fait de la flambée des prix des produits énergétiques. (cf. tableau 1).

Par rapport au mois d'avril 2007, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 5,7%. Cette hausse est en rapport avec celle des prix de l'ensemble des produits de consommation à l'exception des services de communication et des loisirs. En particulier, le niveau des prix des produits alimentaires a progressé, en glissement annuel, de 11,9 %, des articles de ménage de 5,5 % et celui des transports de 3,5 %. (cf. tableau 2)

**Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (\*)**

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	avr-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	137,0	141,7	141,6	145,4	144,9	-0,3	2,3	5,8
BURKINA FASO	123,5	131,7	131,8	132,3	133,0	0,5	1,0	7,7
COTE D'IVOIRE	138,1	139,0	140,8	142,8	143,8	0,7	3,5	4,1
GUINEE – BISSAU	192,8	199,9	203,5	201,0	208,8	3,9	4,4	8,3
MALI	114,8	119,8	120,6	121,8	125,6	3,1	4,8	9,4
NIGER	119,9	127,9	129,6	130,5	130,2	-0,2	1,8	8,6
SENEGAL	119,9	124,7	125,3	125,6	126,1	0,4	1,1	5,2
TOGO	126,3	132,3	131,8	132,0	135,8	2,9	2,6	7,5
<b>Ensemble UEMOA</b>	<b>129,7</b>	<b>133,5</b>	<b>134,6</b>	<b>135,9</b>	<b>137,1</b>	<b>0,9</b>	<b>2,7</b>	<b>5,7</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(\*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

**Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA**

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	127,9	134,9	137,3	140,3	143,2	2,1	6,2	11,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	130,0	132,2	132,2	132,7	133,7	0,7	1,1	2,8
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,7	103,6	103,2	103,1	103,0	-0,1	-0,5	0,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	133,9	135,4	135,7	136,1	136,1	0,1	0,5	1,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	113,5	116,5	117,2	118,6	119,8	1,0	2,8	5,5
Santé	3,5	125,8	126,3	126,8	127,5	126,8	-0,6	0,4	0,8
Transports	9,9	159,3	163,1	163,6	164,8	164,8	0,0	1,0	3,5
Communication	1,6	220,0	203,2	203,2	203,3	203,3	0,0	0,1	-7,6
Loisirs et culture	4,4	105,8	106,2	106,0	105,9	106,0	0,1	-0,2	0,2
Enseignement	1,6	140,2	143,8	144,2	144,2	144,2	0,0	0,3	2,9
Restaurants et Hôtels	8,0	137,3	142,1	142,2	141,9	142,1	0,1	0,0	3,5
Biens et services divers	5,1	113,0	116,2	116,0	116,5	117,1	0,5	0,8	3,6
<b>UEMOA</b>	<b>100,0</b>	<b>129,7</b>	<b>133,5</b>	<b>134,6</b>	<b>135,9</b>	<b>137,1</b>	<b>0,9</b>	<b>2,7</b>	<b>5,7</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

## **I. EVOLUTION MENSUELLE**

### **1.1 Niveau régional**

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, au mois d'avril 2008, s'est établi en hausse de 0,9 % et s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires de 2,1 % et des articles de ménage de 1,0 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %.

### **1.2 Par pays**

**Au Bénin**, en avril 2008, le niveau général des prix à la consommation a reculé de 0,3 % contre une hausse de 2,7 % le mois précédent. Cette évolution est due à la baisse du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors ceux - ci, le niveau général des prix a baissé de 0,3 % en rapport avec le recul du niveau des prix des services de logement et de transport. L'inflation sous - jacente s'est établie en hausse de 0,3 % contre 1,7 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais et des produits énergétiques a diminué. Au regard de la provenance des produits, le recul du niveau des prix s'explique essentiellement par celui des prix des produits locaux.

**Au Burkina**, en avril 2008, le niveau général des prix a augmenté de 0,5 % contre 0,4 % le mois précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix des produits alimentaires. Le niveau des prix des céréales non transformées qui s'était replié un mois auparavant, a rebondi de 9,2 %, entraînant celui des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix est resté stable. Le taux d'inflation sous - jacente s'est replié alors qu'au mois précédent il avait progressé de 0,7 %. Au regard de la provenance des produits, la tension sur les prix au cours de mois, s'explique par celle des produits importés.

**En Côte d'Ivoire**, le niveau général des prix à la consommation s'est établi en hausse de 0,7 % en avril 2008 contre 1,4 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix des produits alimentaires et des articles de ménage. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %. L'inflation sous - jacente a augmenté de 0,2 % contre 0,6 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais s'est établi en progrès de 3,2 % en rapport avec la montée des prix des céréales et des tubercules. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

**En Guinée - Bissau**, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 3,9 % en avril 2008 contre une baisse de 1,3 % le mois précédent. Cette évolution a été dictée par le renchérissement des produits alimentaires en rapport avec les céréales, la viande et le poisson. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,0 % sous l'effet de la progression de celui des services de logement. L'inflation sous - jacente s'est établie en hausse de 3,3 % contre un recul de 0,1 % le mois précédent. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est due à la fois à celles des prix des produits locaux et importés.

**Au Mali**, en avril 2008, le niveau général des prix a progressé de 3,1 % contre 1,0 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par l'augmentation du niveau des prix de la plupart des types de consommation. En particulier, les produits alimentaires se sont renchérissés en rapport avec les céréales, les légumes et les poissons. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,4 % en liaison avec la hausse du niveau des prix des services de logement, des services des restaurants, des articles d'habillement, de ménage et des biens corporels divers. L'inflation sous - jacente est en hausse de 2,2 % contre 0,6 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé de 5,9 % et de 0,7 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des produits importés et locaux.

**Au Niger**, en avril 2008, le niveau général des prix a reculé de 0,2 % contre une hausse de 0,7 % au mois précédent. Cette évolution s'explique par la baisse du niveau des prix des produits alimentaires, notamment les céréales, à la faveur de la suspension des droits des douanes sur le riz importé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,6 % contre 0,5 % le mois précédent. Selon la provenance, la diminution du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits importés.

**Au Sénégal**, en avril 2008, le niveau général des prix a progressé de 0,4 % contre 0,2 % le mois précédent. Cette hausse est imputable à celles des prix des produits alimentaires et des services de transport. Le renchérissement des céréales et des fruits a influencé à la hausse le niveau des prix des produits alimentaires. Le réajustement à la pompe du prix des produits pétroliers est à l'origine de la progression du niveau des prix des services de transport. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,1 % tout comme l'inflation sous – jacente qui se situait en hausse de 0,5 % un mois auparavant. Selon la provenance, l'augmentation du niveau des prix est due à celle des prix des produits importés.

**Au Togo**, en avril 2008, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 2,9 % contre 0,1 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits alimentaires de 8,5 % dont les céréales de 17,3 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a reculé de 0,1 %. Par contre l'inflation sous – jacente est repartie en hausse de 1,6 % après avoir diminué pendant les deux mois précédents. Le niveau des prix des produits frais est ressorti en hausse de 10,4 % alors que celui des produits énergétiques a reculé 3,9 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau des prix s'explique principalement par celle des prix des produits locaux.

## **II. EVOLUTION ANNUELLE**

Comparativement au mois d'avril 2007, soit en glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 5,7 %. Le type de consommation « produits alimentaires » a influencé le plus à la hausse le niveau général des prix qui a augmenté dans tous les pays. La plus forte hausse est enregistrée au Mali, au Niger, en Guinée - Bissau et au Burkina avec 9,4 % ; 8,6 % ; 8,3 % et 7,7%, respectivement. La plus faible augmentation du niveau des prix en glissement annuel est obtenue au Côte d'Ivoire avec 4,1 %.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 3,1 %, accusant une progression de 0,3 point par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,6 contre 1,8 le mois précédent, traduisant une diminution de l'écart du niveau des prix entre les États. En d'autres termes, la hausse des prix se généralise et se situe, à peu près, au même niveau au sein des États membres de l'UEMOA.

Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception du Sénégal, de la Guinée – Bissau et du Mali avec 5,8 % et 5,7 % et 3,1 %, respectivement. Le taux d'inflation a été compris entre 2,0 % et 2,8 % pour les autres pays (cf. tableau 3). L'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires et les services d'enseignement. Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 5,9 % contre 5,2 % le mois précédent (cf. tableau 4).

**Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois**

PAYS	Moyenne de la période mai 2006 à avril 2007 (1)	Moyenne de la période mai 2007 à avril 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	137,5	140,3	2,0
BURKINA FASO	126,0	129,2	2,5
COTE D'IVOIRE	136,2	138,9	2,0
GUINEE - BISSAU	189,7	200,6	5,7
MALI	116,1	119,7	3,1
NIGER	123,2	126,7	2,8
SENEGAL	116,8	123,6	5,8
TOGO	126,1	129,3	2,5
UEMOA	128,7	132,7	3,1

**Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation**

Types de consommation	Moyenne de la période mai 2006 à avril 2007 (1)	Moyenne de la période mai 2007 à avril 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	126,6	134,1	5,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,3	131,8	2,7
Articles d'habillement et chaussures	102,7	102,4	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	131,9	134,1	1,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,3	115,6	2,9
Santé	124,7	126,3	1,3
Transports	160,2	163,0	1,7
Communication	220,2	207,5	-5,7
Loisirs et culture	106,0	106,0	0,0
Enseignement	137,8	142,2	3,2
Restaurants et Hôtels	135,8	139,7	2,9
Biens et services divers	112,3	114,2	1,7
UEMOA	128,7	132,7	3,1

**Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine**

(Mois d'avril 2008)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>Etat du produit</b>								
produits frais	-2,0	3,6	3,2	4,4	5,9	-2,8	1,5	10,4
produits énergétiques	-1,3	0,2	-0,1	5,7	0,7	0,7	0,2	-3,9
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>3,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>1,6</b>
<b>Origine du produit</b>								
produits locaux	-1,0	0,2	0,6	5,1	3,4	0,4	-0,2	3,4
produits importés	1,0	3,1	1,1	2,4	2,1	-1,1	2,3	1,6

## Graphiques

